

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DE L'ANNÉE 2017/2018 pour les élèves de 3ème

De septembre à décembre 2017	à partir du 25 septembre	Permanences de la Psychologue(Conseillère d'Orientation) le lundi de 9h30 à 12 h et de 13 h à 16 h30.	Mme ARNAULT, psychologue (conseillère d'orientation) reçoit sur rendez-vous le lundi : <u>inscription auprès du secrétariat</u> . Intervention de la COP dans les classes : <u>présentation</u> , calendrier de l'orientation.
	Octobre/ novembre	Information sur l'orientation post 3ème	Séance d'information sur la voie professionnelle et générale/technologique animée par la conseillère d'orientation à destination des élèves
De janvier à juillet 2018	Lundi 13 novembre	Réunion parents-professeurs.	Chaque famille rencontrera différents professeurs pour faire le point sur le travail depuis le début de l'année scolaire. Elle aura également la possibilité de rencontrer la psychologue présente ce soir-là.
	Du 4 au 15 décembre	CONSEIL DE CLASSE 1^{er} Trimestre	Bilan du 1 ^{er} trimestre (réussites, difficultés). Conseils donnés pour la suite de l'année.
	Jeuudi 21 décembre	Réunion d'information sur l'orientation post 3 ^e -	Séance d'information sur la voie professionnelle et générale/technologique animée par la psychologue (conseillère d'orientation) à destination des parents d'élèves, Présence des Proviseurs des lycées Pierrelatte, Montélimar, Le Teil et du lycée agricole.
	Janvier et début février	CONCERTATIONS ACTIVES	Elèves et parents seront reçus par la psychologue et le professeur principal pour évoquer le projet d'orientation : 8 janvier : 3^{ème} 3/ 9 janvier : 3^{ème} 4/ 22 janvier : 3^{ème} 2/ 26 janvier : 3^{ème} 5/ 29 janvier : 3^{ème} 1/5 février : 3^{ème} 6
	Samedi 20 janvier	Forum des métiers	St Paul 2003 et gymnase du Resseguin ou nouvelle salle de Saint Paul. Organisation association du Forum de Saint Paul.
	Du 29 janvier au 9 février	Séquences d'observation en milieu professionnel : découverte du monde du travail, de l'entreprise et du monde économique.	Du 29 janvier au 2 février 2018 pour les 3^e, 4, 5 et 6 -> Restitution des rapports de stage : 26 février Du 5 au 9 février 2018 pour les 3^e, 1, 2 et 3 -> Restitution des rapports de stage : 2 mars Les élèves et les familles recherchent les lieux de stage dès à présent.
	20 et 21 mars	Brevet Blanc	Modalités du DNB en juin : 1 ^{ère} épreuve de 3 heures : mathématiques (2 heures) + physiques-chimie et/ou SVT et/ou technologie (1 heure) 2 ^{ème} épreuve de 5 heures : Français et histoire-géographie (3 heures) + rédaction / dictée et réécriture (2 heures) 3 ^{ème} épreuve (orale) : soutenance d'un projet
	Début mars	Fiche Dialogue (préparation à l'orientation) : vœux provisoires	à remplir soigneusement par l'élève et sa famille. Il examine la fiche de vœux et donne son avis sur les vœux provisoires émis par la famille.
	A partir du 19 mars	CONSEIL DE CLASSE 2 ^e Trimestre	Se renseigner auprès du professeur principal. Des minis stages (1 journée ou 1 demi-journée) dans certains établissements sont possibles.
	Février – avril	Journées portes ouvertes dans les établissements	
	29 mai	Oral du DNB	Soutenance d'un projet devant un jury (5 min d'exposé + 10 min entretien avec le jury). Consulter les affiches d'explication dans les salles des Professeurs principaux de 3ème
	Fin mai- Début juin	Fiche Dialogue (orientation post 3 ^{ème}) : Vœux définitifs CONSEIL de CLASSE 3 ^e Trimestre début juin	Décision d'orientation du Chef d'Etablissement après avis du conseil de classe. Décision d'affectation : fin juin Pour certains secondes et pour tous les Bacs Professionnels et CAP, le nombre de places est limité. La procédure d'affectation est informatisée. L'admission dépend des résultats scolaires et des compétences acquises.
	Fin juin	Fin juin / juillet	COMMISSIONS D AFFECTATION Chaque année, malgré nos conseils, certains élèves n'obtiennent pas d'affectation.

- En 3^e, les élèves doivent utiliser les connaissances acquises les années antérieures et réfléchir davantage. Les exigences (rédiger, argumenter, ...) sont plus importantes. L'élève doit se prendre en charge (travail personnel), mais il est bon de rappeler que l'essentiel se fait en classe. Cette année plus encore, les élèves doivent acquérir une plus grande autonomie (indispensable au lycée). Les parents doivent encourager les progrès et stimuler l'enfant pour qu'il dépasse ses difficultés. Le projet personnel de l'élève permet une meilleure motivation.